



INSTITUT SAINT PAUL ECOLE & COLLEGE

Etablissement Catholique d'Enseignement sous Tutelle Diocésaine

Transport scolaires 2020/2021

Procédure pour l'inscription aux Transports Scolaires Spéciaux

(ligne privée de l'établissement)

- Les élèves déjà inscrits recevront par courrier du STIF, leur code identifiant leur permettant de finaliser l'inscription, et de régler directement sur internet.
- Pour les nouveaux inscrits, il faut se rendre sur le site du STIF (<https://www.iledefrance-mobilités.fr/>) rubrique « transports scolaires » puis « formulaire » en suivant le déroulé d'inscription ; possibilité de régler directement ou en différé par chèque (voir modalités sur le site).
- Pour tous renseignements vous pouvez les contacter au :
01 69 91 69 80 de 14h 00 à 17h 00 ou par mail : css91@iledefrance-mobilités.fr



Attention la CARTE NAVIGO ne fonctionne pas sur les circuits spéciaux.

Procédure pour l'inscription aux Transports des lignes régulières du Dourdannais

- Les élèves déjà inscrits recevront par courrier un formulaire de réinscription de la part de la compagnie de bus.
- Pour les nouveaux inscrits, il faut se rapprocher de la mairie de votre résidence pour connaître les démarches à effectuer.
 - Certaines mairies prennent en charge une partie du montant du titre de transport
 - Elles vous communiqueront les coordonnées des compagnies de transport
 (ci-joint, pour info la fiche mémo des transports)